

CONSEIL MUNICIPAL N°5 du 16/07/2026 – PROCES-VERBAL

Présents : Claude VIET- Carole SCHNAIDERMAN – Denis BIDAN – Rachelle RENOUEARD – Régine ETIENNE- Cédric COLLET – Nicolas CHEVALIER – Aimy MENECA – Antoine CAILLERE – Pierre HUET.

Date de Convocation : 9 juillet 2026.

Absents : ANGER M, CALME M, LE ROUX N, GUIHARD P, LE BIHAN L

Pouvoir : Anger M à Bidan D, Calmé M à Viet C, Le Bihan L à Ménéca A., Guihard P à Chevalier N, Le Roux N à Renouard R.

Secrétaire : Rachelle RENOUEARD.

Sommaire :

- I) Délégués du conseil municipal au maire, article L2122-22 du CGCT, précision
- II) Règlement du Conseil Municipal,
- III) Personnel : renouvellement d'un contrat à la cantine,
- IV) Lotissement 2026 : acquisition des terrains et plan d'aménagement
- V) Logements Sociaux : avancement des travaux
- VI) Bâtiment locatif : accueil d'une psychologue
- VII) Salle Michel Kerfanto : Divers travaux
- VIII) Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

I) Délégation du conseil municipal au maire, article L2122-22 du CGCT

Suite à l'envoi de la délibération du 1^{er} juin, le service du contrôle de la légalité de la Préfecture demande de préciser le point

8° de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;
en précisant la nature des subventions fonctionnement ou investissement et éventuellement un montant.

Le maire propose de reprendre entièrement la délibération lors du prochain conseil municipal.

II) Règlement du Conseil Municipal, délibération 20260711

Le Maire rappelle que le règlement intérieur du conseil municipal doit être adopté dans les 6 mois du mandat.

Il interroge l'assemblée sur le projet de règlement intérieur distribué, après discussion, il est adopté à l'unanimité et Il est annexé à la présente délibération.

III) Personnel, délibérations 20260701 et 20260702

Le conseil municipal approuve le renouvellement du contrat de travail signé avec Mme Niroj Tarik Ali du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026 pour accroissement temporaire d'activité

pour le service à la cantine scolaire et l'accompagnement des élèves dans le car sur la base de 6H/35 les semaines scolaires et le ménage pendant les vacances à la cantine et à l'école.

Mme Evelyne Cabedoche vient de notifier son départ à la retraite au 31 décembre 2026, elle occupe un emploi d'aide-cantinière, de ménage à l'école et elle est mise à disposition du centre de loisirs intercommunal pendant les vacances scolaires, sur une base 29/35h annualisé.

Avant de pourvoir à son remplacement, le maire propose de réfléchir à une réorganisation du service d'autant qu'un second départ en retraite de l'agent responsable de la cantine se profile en fin d'année 2027.

Ménage dans les bâtiments communaux par un agent mis à disposition par Ates depuis février dernier.

Pour tenir compte du temps travail effectif de l'agent intervenant à la garderie et à la cantine, Le conseil municipal approuve la signature d'un avenant au contrat de travail signé avec Mme Géraldine Cail le 27août 2025 à 5h par jour les semaines scolaires ou 15H50/semaine en temps travail annualisé à compter du 1^{er} septembre 2026 au lieu de 14H initialement. Le conseil autorise le maire ou un adjoint à signer l'avenant.

IV) Lotissement 2026, délibérations 20260703 20260704

Acquisition des terrains :

Le maire a échangé avec les propriétaires de la parcelle ZL 104, de 9 581 m², située rue du verger, appartenant aux consorts LE DUC. Ils sont vendeurs pour un montant de 80 000 € net vendeurs.

Après discussion, le conseil municipal, approuve à l'unanimité l'acquisition de la totalité de la parcelle ZL 104 pour le prix de 80 000 €. Le conseil municipal autorise le maire ou un adjoint à signer les actes à intervenir auprès des notaires de l'office notariale Pengam/Guillo de Pontivy.

Le maire a échangé avec les propriétaires de la parcelle ZL 111, de 10 304 m², située rue du verger, appartenant aux consorts CORNIQUEL. Ils sont vendeurs pour un montant de 51 520 € net vendeurs. Après discussion, le conseil municipal, approuve à l'unanimité l'acquisition de la totalité de la parcelle ZL 111 pour le prix de 51 520 €. Le conseil municipal autorise le maire ou un adjoint à signer les actes à intervenir auprès des notaires de l'office notariale Pengam/Guillo de Pontivy.

Plan de composition : Suite aux observations des élus lors de la dernière réunion, le cabinet Nicolas a dessiné un nouveau plan de composition que le maire propose d'examiner en commission avant de l'approuver en conseil municipal.

Nom du lotissement : le conseil municipal est invité à réfléchir pour la prochaine réunion à un nom officiel pour ce nouveau lotissement.

Financement : un emprunt sera à souscrire.

La consultation pour les travaux de viabilisation sera lancée quand le permis d'aménager sera accordé.

V) Logements Sociaux, délibérations 20260705 20260706

Avancement des travaux : suite à plusieurs tests d'étanchéité à l'air non conformes, les travaux ont pris du retard, les prochains tests sont prévus fin juillet.

Avenants : le conseil municipal autorise le maire ou un adjoint à signer l'avenant n°1 sur le lot 8 revêtements de sol faïences sur les logements sociaux de 473,57€ HT pour la réalisation d'une chappe supplémentaire.

Aménagement des jardins : Marché IdVerde

Suite au démarrage des travaux d'aménagement des jardins des logements sociaux, des suppléments liés à l'évacuation des eaux pluviales sont à prévoir, le conseil municipal approuve les devis présentés par l'entreprise Idverde de Trédaniel pour un montant de 5 368,37 € HT et autorise le maire ou un adjoint à signer l'avenant n°1.

Parkings : l'entreprise Kalon réalisera l'aménagements des stationnements en fin de travaux probablement en octobre prochain.

Assurance Dommage Ouvrage :

Suite à la réception du rapport du bureau d'étude technique Soliha a sollicité des assureurs pour obtenir des devis. Groupama ne souscrit pas d'assurance dommage ouvrage pour les logements,

Attribution des logements : Nous avons réceptionné quelques demandes de logements, la commission se réunira après l'été.

Décision Modificative budgétaire, délibération 20260707

Suite à la demande du Service de Gestion Comptable de passer les écritures liées aux branchements au réseau d'assainissement en fonctionnement plutôt qu'en investissement comme pour le reste des travaux effectués sur le bâtiment locatif et les logements sociaux, le conseil municipal vote la décision modificative n°2 suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

6588 autres charges de gestion courante + 6 440 €

Recettes :

752 revenus des immeubles + 6 440 €

VI) Bâtiment locatif 28 rue des deux ponts, délibération 20260708

Locations :

Local au 28 c, 15m² occupé actuellement par les kinés :

Dans l'attente de la libération d'un local par le cabinet de kinésithérapeute au 28 rue des deux ponts, le conseil municipal approuve la location de la salle de réunion de la maison des associations à Mme Marie-Hélène BONNET, psychologue, à compter du 1^{er} septembre 2026. Le loyer mensuel est fixé à 150€/mois toutes charges comprises, la caution à un mois de loyer. Le conseil municipal autorise le maire ou un adjoint à signer la convention de location.

Local 28a 41m² : nous recherchons toujours un locataire, une annonce est visible sur le site du Bon Coin, et des informations sont relayées sur la page face book de la commune et le site internet, le loyer est 400 €.

Déclaration de fin travaux : la déclaration est toujours en attente des attestations d'accessibilité et du rapport du contrôle technique. Le cabinet a été relancé plusieurs fois.

La demande de versement du solde des subventions est donc également en attente des dernières factures ainsi que la déclaration au service des impôts des entreprises pour le reversement d'une partie de la tva.

VII) Salle Michel kerfanto : Travaux

Le maire propose de réaliser un branchement électrique individuel pour la salle, actuellement branché sur le compteur de la Mairie. Une demande a été déposée sur le portail Enedis pour demander une étude de faisabilité.

Remplacement des luminaires par des Leds : Le conseil municipal approuve la signature du devis le moins disant avec l'entreprise Harnois Serfo Trévé de 4 224 € HT

Remplacement du bardage des lucarnes par des tôles laquées pleines : le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise Berthelot Loudéac de 2 340 € HT.

Le maire propose d'attendre le chiffrage du branchement électrique par Enedis pour faire une demande subvention au titre du Programme de solidarité Départementale regroupant l'ensemble de ces travaux..

VIII) Questions Diverses

1. Parc Eolien

Le maire a rencontré des propriétaires de terrain qui n'ont pas donné de signatures à ce jour. Une nouvelle réunion aura lieu demain avec le correspondant de Morbihan Energies.

2 Voirie : Le point à temps automatique a été réalisé par l'entreprise Colas, un tonnage de 6T60 plus important que les autres années a été utilisé pour un montant de 6 793 € HT.

Travaux programme 2026 Entreprise Pigeon, dernier estimatif de Pontivy

Communauté 43 731,89 € HT sans révision, avec 50 291,67 €

Subvention du Département : la demande a été déposée.

3 Recensement de la population du 21/01 au 20/02/2027

Le conseil municipal approuve la nomination de Valérie Corrignan, secrétaire de mairie en tant que coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2027 et d'Anita Le Sourné, adjoint administratif et Michel Anger, adjoint au maire, en qualité de coordonnateurs suppléants.

Il faudra nommer 2 agents recenseurs avant la fin d'année.

4 Ecole des Couleurs

Episode de canicule : l'école est restée ouverte,

Subventions possibles pour équiper les écoles et les locaux périscolaires.

Petits équipements subvention à demander avant le 30/09/26.

Equipement dispositif durable, subvention forfaitaire 10 000 € avant le 30/06/2027

Nouvelle équipe pédagogique pour la rentrée : trois nouveaux enseignants, M. Romain Kermabon est nommé directeur.

5 Centre de Loisirs Intercommunal : délibération 20260710

Carole Schnaidermain donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion du comité de pilotage et propose de voter un tarif pour les enfants extérieurs à l'entente, plus 2€ pour les sorties, plus 1€50 à la journée. Le conseil municipal vote les tarifs proposés.

6 Plan communal de Sauvegarde : suite à un entretien avec le correspondant Groupama, assureur de la commune, une demande de rendez-vous a été demandée avec leur service Prédict pour étudier la mise à jour du plan communal

Canicule et Registre des personnes vulnérables : il doit obligatoirement être ouvert en mairie, l'inscription est volontaire par la personne elle-même ou un proche. Mais à l'avenir le Département va devoir notifier aux commune les noms des personnes bénéficiaires de l'aide personnalisée autonomie pour les inscrire sur ce registre.

7 Maison Eclusière : Expositions estivales : Rachelle Renouard rappelle le programme.

8 Associations : Carole Schnaiderman informe que la réunion du calendrier des fêtes 2027 aura lieu le 12 septembre 2026 et que l'association St Gonnery Animations est à la recherche d'un président.

9 Bulletin municipal Juillet 2026 : Distribution à assurer avant la fin du mois.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21H30.
